



## Invalidation de permis suite à lettre 48 SI jamais recue

-----  
Par Ckj

Bonjour et merci pour le temps que vous m'accorderez:

Lors d'un contrôle de papiers les gendarmes m'ont appris l'invalidation de mon permis depuis plus de 6 ans.

Je n'ai cependant jamais reçu la lettre 48SI.

Ni jamais aucun autre papier me réclamant la restitution de mon permis.

A ce jour que dois-je faire?

Quels sont mes recours?

En vous remerciant

Bien cordialement